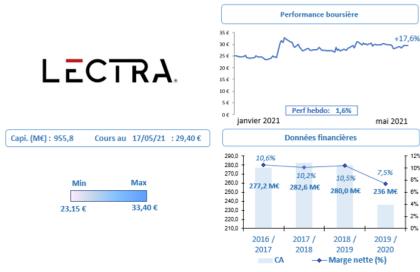


View this email in your browser

Le Zapping des Smalls

- **Lectra est la pépite de la semaine de Benjamin Rousseau, Gérant chez Cogefi Gestion**
- Une opération avec l'acquisition de la practice consulting d'Everest Group par **Wavestone**
- Des publications cette semaine avec **Aurea, Lacroix** ou encore **Beneteau**
- **Cécile Aboulian**, responsable de l'analyse financière chez Euroland Corporate, présente **Bourse Direct** sur BFM Business

La pépite de la semaine



Benjamin Rousseau, Gérant chez Cogefi Gestion

Lectra est le leader mondial des solutions de découpe de matériaux souples (textiles et cuirs) : le groupe français commercialise des équipements, des logiciels et des services à destination de l'automobile, de l'ameublement et de la mode.

La société affiche des fondamentaux de premier plan : une croissance régulière du CA (+6% par an en moyenne sur 2009-2019), une marge opérationnelle proche de 15% pré-Covid 19 et maintenue à plus de 10% en 2020, un CA récurrent aux 2/3, un BFR structurellement négatif et une structure financière très saine même après l'acquisition de l'américain Gerber.

Gerber : l'acquisition annoncée début 2021, soit en bas de cycle, est riche de promesses. Les 2 groupes affichent des bases de clients et des expositions géographiques très complémentaires (Lectra est fort en Europe, Gerber en Amérique du Nord), ouvrant la voie à un « cross selling » important. La rentabilité de Gerber est également perfectible, près de 2x inférieure à celle de Lectra.

Dès 2021, le groupe devrait afficher un solide momentum opérationnel avec un rebond attendu des commandes de machines, dans l'automobile et la mode notamment, et le développement de l'activité services/maintenance de Gerber, moins développée historiquement que chez Lectra.

A moins de 15x l'Ebit 2022, la valorisation du groupe reste attractive : l'aval des autorités américaines de la concurrence, attendu d'ici la fin du mois, devrait permettre au titre de continuer de se revaloriser.

Les opérations de la semaine

Wavestone – Le cabinet de conseil en transformation d'entreprises réalise une acquisition stratégique aux Etats-Unis. Wavestone a procédé à l'achat du practice Consulting d'Everest Group, un bureau américain basé à Dallas et spécialisé dans les études de marché. L'opération s'établit sur une valeur d'entreprise de 10,1 M\$ (8,3 M€), alors que Everest Group Consulting a généré un chiffre d'affaires de 11 M\$ sur les trois derniers exercices. L'acquisition s'inscrit dans le développement de Wavestone outre-Atlantique. Après s'être implanté sur la côte Est avec des bureaux à New York et Philadelphie, Wavestone s'étend à la côte Ouest, plus particulièrement au Texas.

Les publications de la semaine

Aurea – CA T1 (+10,1% YTD) – Cette semaine, le spécialiste de la régénération des déchets communique son activité du premier trimestre et affiche un CA de 54,8 M€ en progression de 19% (17% en organique) et retrouve le niveau d'activité du T1 2019. Dans le détail, le pôle Métaux & Alliages qui représente 60% de l'activité affiche une hausse de 22% et le pôle dérivé du Pétrole, qui compte pour 26% du CA, progresse de 18%. La direction reste confiante pour la suite de l'exercice alors que les cours du pétrole restent favorables et que le carnet de commandes semble bien orienté. A noter que le groupe a récemment créé un pôle Chimie Pharmaceutique suite à l'acquisition d'une usine de régénération de solvants en février dernier. **Le jour de la publication, le cours gagne +1,22%.**

Lacroix – CA T1 (+42,5% YTD) – L'équipementier électronique affiche une croissance robuste à l'occasion de la publication des résultats T1. En effet, le groupe annonce une progression de 12,5% du CA à 127,6 M€ (+11,7% à pcc), portée par un effet de base et une performance soutenue de l'ensemble des activités. Par exemple, l'activité Electronics totalise 86,6 M€ et progresse de 14,1%. A contrario, le secteur aéronautique reste toujours à la traîne, impacté par la pénurie en composants électroniques. Les activités City et Environnement enregistrent une hausse de respectivement 9,3% et 9,7%. Pour la suite de l'exercice, le groupe reste confiant au vu des résultats du T1. Les objectifs de CA supérieur à 500 M€ et de marge d'EBITDA supérieure à 6,5% sont donc confirmés. **Le jour J, le cours gagne +2,89%.**

Beneteau – CA T1 (+19,3% YTD) – Le constructeur de bateaux haut de gamme affiche un CA T1 en baisse de 22,9% à 286,5 M€ à taux de change constant par rapport au T1 2020, impacté notamment par les effets de la cyberattaque de février, qui aurait causé plus de 45 M€ de pertes de CA. Plus encourageant, le carnet de commandes fin mars s'élève à 1 370 M€ soit une hausse de 21%. Le groupe vise dorénavant une croissance de son CA de +2% pour 2021 (vs une stabilité précédemment). Aussi, la direction précise être entrée en négociation exclusive avec les actionnaires du chantier portugais Starfisher afin d'augmenter la capacité de production de bateaux du groupe. **Le cours grimpe de +16,9% le jour J.**

Claranova – CA T3 (+7,6% YTD) – Le groupe technologique agissant sur l'Internet, le Mobile et l'IoT, affiche un trimestre de forte croissance avec un CA en hausse de plus de 39% à tcc. Totalisant 96 M€ sur le T3, le CA est porté par les activités du E-commerce personnalisé (via PlanetArt, en hausse de 55% à tcc) et le retour à la croissance du CA Edition de logiciel (via Avanquest). Ainsi, le CA 9 mois s'élève à 373 M€, soit une progression de 28% à tcc. La direction confirme son objectif de 700 M€ de CA d'ici 2023. **Le jour de la publication, le cours perd -3,6%.**

La vidéo de la semaine



L'agenda de la semaine

- 17/05/2021**
UTI Groupe – CA T1
Abeo – CA annuel
- 18/05/2021**
Engie EPS – CA T1
- 19/05/2021**
Infotel – CA T1
Prodware – CA T1
- 20/05/2021**
Actia Groupe – CA T1
Valneva – CA T1
Derichebourg – CA S1
- 21/05/2021**
Parrot – CA T1

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et Tanguy Barbier

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recomposition de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif."

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou à la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »); (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (g) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order; (iii) sont en dehors du Royaume-Uni; ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2021 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails? You can update your preferences or unsubscribe from this list.

